

# d'Asnières à Noisy, de la vallée à la forêt

PNR Oise-Pays de France - ASNIERES-SUR-OISE



(Bruno Beucher)



*Une balade variée de la forêt aux champs en passant dans deux beaux villages.*

## Infos pratiques

Pratique : Pédestre

Durée : 2 h 45

Longueur : 8.5 km

Dénivelé positif : 229 m

Difficulté : Intermédiaire

Type : Boucle

Accessibilité : VTT

# Itinéraire

**Départ** : Eglise d'Asnières

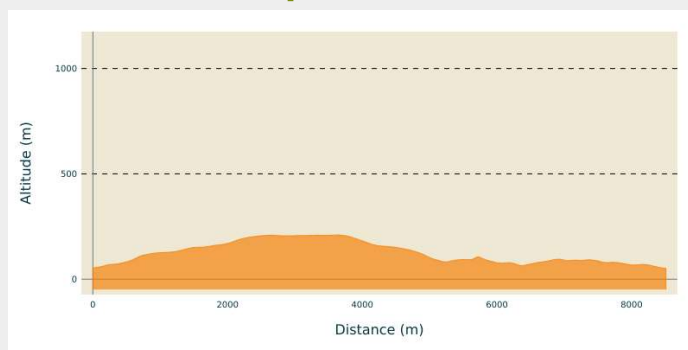
**Arrivée** : Eglise d'Asnières

**Communes** : 1. ASNIERES-SUR-OISE

2. SAINT-MARTIN-DU-TERTRE

3. NOISY-SUR-OISE

## Profil altimétrique



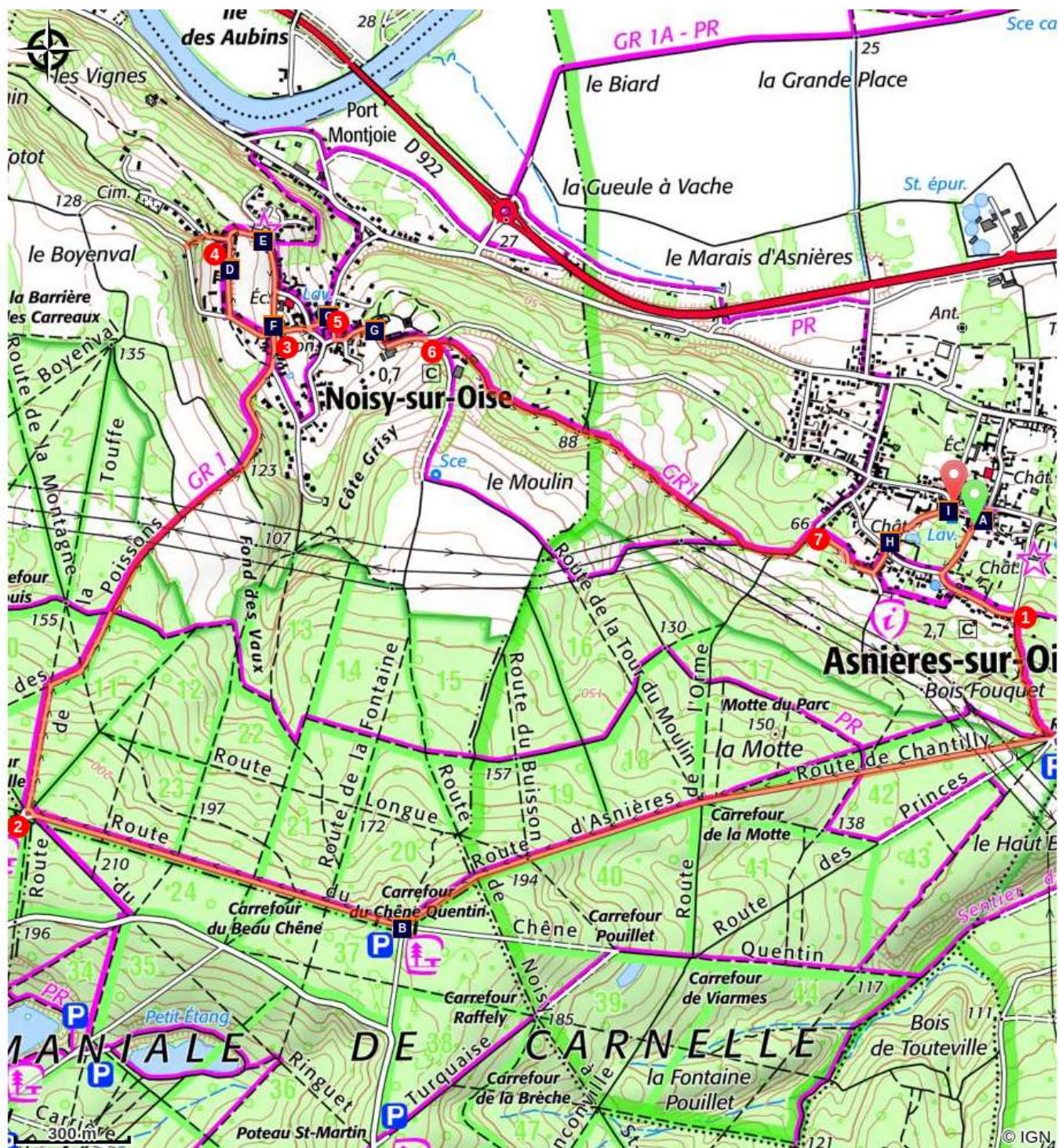
Altitude min 51 m Altitude max 210 m


Monter le long de l'église puis tourner à gauche, rue du Croq.

1. A l'angle prendre à droite en montant. Arrivé au rond-point prendre la route qui part à droite. Continuer tout droit et à la barrière blanche prendre la 1ère piste à droite.
2. Au rond-point du 2ème poteau prendre le 2ème chemin à droite. Dans la pente, aller à droite en suivant les marques GR blanches et rouges. Continuez tout droit. En sortant de la forêt longer les champs en descendant sur la droite. Continuer à descendre tout droit.
3. Au Carrefour à l'entrée du village continuer sur la gauche. Puis aller à gauche dans la rue Jean-Jacques Rousseau puis à droite rue Pasteur.
4. Pour avoir un aperçu sur la vallée de l'Oise, prendre à gauche la rue de la l'Egalité et rapidement la sente qui part à droite le long d'un mur. Monter de quelques pas pour avoir des vues sur la vallée. Revenir sur vos pas et descendre par la rue Paul Bert. Après l'église aller à droite et encore à droite. Au niveau du monument aux morts aller à gauche, continuer à descendre tout droit sur la petite rue dallée et trouver le lavoir à gauche.
5. Remontez à droite et allez à gauche rue Georges Marie Picot.
6. Au carrefour où se trouve le panneau de Conseil Départemental, laisser la route et prendre le chemin qui part au milieu (marques GR). Traverser l'élevage de poules et d'alpagas et continuer sur le chemin tout droit à travers champs et bois. Une fois arrivé à la piste aller à gauche (marques GR)
7. Et au carrefour aller à droite ruelle Courty Guillot, puis à gauche et tout droit pour rejoindre le lavoir et l'église.

Les balisages GR® et PR® sont la propriété intellectuelle de la Fédération Française de Randonnée Pédestre.

# Sur votre chemin...



- |  |   |
|--|---|
|  Village d'Asnières-sur-Oise (A)    |  Entretien de la forêt (B)       |
|  Lavoir de Noisy (C)                |  Puit (D)                        |
|  Église Saint-Germain-d'Auxerre (E) |  Demeure des tourelles (F)       |
|  Croix de chemin (G)                |  Château de la Reine blanche (H) |
|  Lavoir d'Asnières (I)              |   |

# Toutes les infos pratiques

## Accessibilité

---



# Sur votre chemin...

---



## Village d'Asnières-sur-Oise (A)

Les origines du village sont très anciennes. Possession de l'abbaye de Saint-Denis en 907 comme en atteste un acte du roi Robert, le village est déjà à cette époque un bourg structuré avec une église et un château royal. En 1223, les habitants obtiennent du roi Louis VIII plusieurs franchises, dont le droit d'élire un maire et de posséder un sceau. Adossée aux premières pentes du massif forestier de Carnelle, l'église aurait été construite à l'emplacement d'un antique oratoire du 6e siècle ! Deux travées romanes du chœur datent du 12e, et le reste, de style gothique, a été construit au 13e. Le cimetière s'étendait à ses pieds, en contrebas. Pour des raisons géologiques, l'eau venue du massif de Carnelle sourde partout dans le secteur, nombreux sont les lavoirs, sources et citernes qui permettent une installation des habitants avec eau courante !

Crédit photo : PNROPF

---



## Entretien de la forêt (B)

La forêt de Carnelle est une forêt domaniale. Elle est gérée par l'ONF pour l'état français.

Pour assurer le renouvellement de la forêt, aujourd'hui vieillissante, les forestiers procèdent à des coupes "de régénération". Ils veillent toutefois à préserver les paysages, notamment sur les sites très fréquentés (étangs, Pierre Turquoise) qui font l'objet d'une gestion adaptée et d'une information auprès des collectivités et sur le terrain.

Le Chêne sessile et le Châtaignier, bien adaptés au milieu et aux évolutions du climat, sont les essences objectifs principales de cette forêt. Lors des interventions sylvicoles, d'autres essences sont volontairement maintenues pour diversifier les peuplements.

Pour préserver la biodiversité, les forestiers mènent de nombreuses actions écologiques comme l'entretien des mares ou le maintien d'îlots de vieux bois.

Crédit photo : PNROPF



### Lavoir de Noisy (C)

Ce lavoir est construit en 1862, date gravée sur la plaque fixée à l'un des murs extérieurs. Cette plaque stipule également qu'il a été construit grâce au legs du capitaine Desgranges. Le pavage quant à lui date du début du 20<sup>e</sup> siècle. Pendant des siècles, les femmes n'avaient d'autres choix que de laver le linge dans le cours d'eau, sans installation particulière, exposées aux intempéries.

A la suite des grandes épidémies mortelles du début 19<sup>e</sup> s (choléra, 1832), des mesures hygiénistes sont prises, notamment en favorisant la construction des lavoirs. C'était des lieux importants pour la vie sociale des villages.

Crédit photo : Cyril Badet

---



### Puit (D)

Ce puits circulaire daté du début du 19<sup>e</sup> siècle est encastré dans le mur d'une ancienne grange réhabilitée. Il est construit en pierre de taille. Sa margelle monolithique a conservé les traces d'usure des cordes servant à remonter l'eau. Une inscription est présente sur le haut du puits : "Malgré les envieux nous sommes victorieux. J.L. Vaudre TH. Beldon fondateurs".

Crédit photo : PNROPF

---



### Église Saint-Germain-d'Auxerre (E)

Les parties les plus anciennes de cette église - la croisée du transept et les ogives - remontent au 13<sup>e</sup> siècle. À l'intérieur, le retable du maître-autel est mis en place au 18<sup>e</sup> siècle. La cloche est installée en 1785. Les vitraux sont réalisés par Jacques Bony, peintre-verrier et artisan de l'art sacré en France, entre 1948 et 1958. Elle est classée au titre des Monuments historiques en juillet 1969. Elle est située dans la partie haute du village et domine la vallée de l'Oise.

Crédit photo : Cyril Badet



## Demeure des tourelles (F)

Cette demeure est un vestige d'un ancien château fort attesté dès le Moyen-Age, dont il ne reste comme trace de l'entrée que les deux tours couvertes en poivrière. Au 17e siècle, un document ancien atteste que l'ancien domaine se compose d'un colombier, d'un pressoir, d'écuries, d'une étable et d'un grand corps de bâtiment. Après la Révolution, elle est rachetée par la famille Desgranges, puis par la famille Fouquet. Elle est restaurée, transformée et réaménagée au début du 20e siècle.

Crédit photo : Cyril Badet

---



## Croix de chemin (G)

Cette croix présente 3 éléments, le fût date du 19e siècle, la partie hexagonale, ornée d'une double frise d'oves (oeufs) et de pommes de pin, date du 16e siècle et la croix de fer aux extrémités trilobées.

A proximité, un pigeonnier dans le mur d'enceinte du "château".

Crédit photo : PNROPF

---



## Château de la Reine blanche (H)

Château de la Reine blanche, château Neuf, de Toutedville, de la Cômerie, du Vert Galant, le Clos des Fées,... L'implantation de tant de châteaux et belles demeures ici s'explique de diverses manières : la proximité de la capitale et de ses pouvoirs politiques et financiers, des grands bois giboyeux, le coteau permettant des parcs ondulés et des vues sur l'Oise, la ligne de chemin de fer (1880). Toutes les époques, tous les styles s'y entrecroisent : le médiéval « véritable », le classique, le style brique et pierre, mais aussi le néogothique ... de vastes parcs et jardins sertissent toutes ces grandes demeures historiques. Ils sont pour moitié de style « à la française » (géométriques, bassins, arbres taillés) et pour moitié « à l'anglaise » (nature retravaillée, essences exotiques).

Crédit photo : PNROPF



## Lavoir d'Asnières (I)

Pendant des siècles, les femmes n'avaient d'autres choix que de laver le linge dans le cours d'eau, sans installation particulière, exposées aux intempéries. A la suite des grandes épidémies mortelles du début 19e siècle (choléra en 1832), des mesures hygiénistes sont prises, notamment en favorisant la construction des lavoirs. Le 3 février 1851, l'Assemblée nationale vote un crédit spécial pour aider à la construction des lavoirs couverts ont été construits par volonté d'introduire l'hygiène dans les pratiques domestiques. Les municipalités se préoccupaient peu d'hygiène avant la loi du 3 février 1851 par laquelle l'État ouvre un crédit extraordinaire pour encourager les communes à bâtir bains et lavoirs publics. Il s'agit de séparer les lieux où on recueille l'eau potable des lieux d'abreuvoir et de lavage.

C'était des lieux importants pour la vie sociale des villages.

Crédit photo : PNROPF